2023-1690
2024-01-25

This label has been updated according to the re-evaluation decisions of Pyrethrins RVD2023-06 and Piperonyl Butoxide RVD2023-07. While users are encouraged to follow this updated label immediately, the previously approved label is valid until 03-02-2025 in accordance with the phase out period set out in the re-evaluation/special review decisions of Pyrethrins RVD2023-06 and Piperonyl Butoxide RVD2023-07. This previously approved label will be provided upon request by emailing hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. In your email please include the product name and Registration number of the label you are requesting.

Doktor Doom Extra Strength Farm & Livestock Insect Eliminator

Pressurized space spray

COMMERCIAL

For use on beef and dairy cattle (lactating and non-lactating) and for use indoors in animal quarters, milking parlours, milk rooms, milk houses, dairy barns, horse barns, piggeries, livestock shelter sheds, food processing plants, restaurants, hotels, hospitals, and other commercial and industrial buildings.

Kills and repels stable flies, horse flies, face flies, deer flies, house flies, horn flies, mosquitoes, biting midges, wasps and crawling insects such as cockroaches, spiders, crickets, ants, carpet beetles, centipedes, silverfish, dog and cat fleas, Brown Dog and American Dog ticks and bed bugs.

ACTIVE INGREDIENTS:
Pyrethrin … 0.60%
Piperonyl Butoxide … 4.0%

REGISTRATION NUMBER 29044 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS:

DANGER

EXTREMELY FLAMMABLE

EXPLOSIVE

READ THE LABEL BEFORE USING

753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries *
10755 - 69 Avenue
Edmonton, AB T6H 2C9
(780) 432-6535

*100% Canadian Owned and Operated

DIRECTIONS FOR USE:

SHAKE WELL BEFORE USING. This product has a special valve that sprays in all directions even upside down for hard-to-reach areas. Within the specified use location, to enhance effectiveness of this product, apply directly to the listed pests where possible. For all labelled uses, treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. Good sanitary practices should be maintained to prevent re-infestation

USE LIMITATIONS
DO NOT apply when people or pets are present.
DO NOT apply when a food/feed processing facility, milking parlour, milk room or milk house is in operation.
DO NOT apply to surfaces that may come into contact with food/feed. Cover or remove all food/feed including bulk tanks that contain milk. Cover or remove all milking equipment and thoroughly wash before use. Cover all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or thoroughly wash them following treatment. Any food/feed (including milk) accidentally contaminated with spray solution must be discarded.
DO NOT apply to overhead areas or in confined spaces without appropriate respiratory and eye protection.
Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or using fans, where required, to aid in the circulation of air. Air exchange/ventilation systems confirmed to be operational may also be used.
When applied as a space treatment: DO NOT remain in treated areas after application. DO NOT allow people, pets or livestock to enter treated areas until 2 hours after application. The commercial applicator is responsible for informing workers and others of this requirement.
When applied as a surface treatment: DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces. DO NOT allow people or pets to enter treated areas until sprays have dried.

HOW TO APPLY
DO NOT APPLY AS A BROADCAST TREATMENT. Apply as a space spray, crack and crevice, perimeter, spot or furniture (pet bedding, mattresses, box springs and bed frames only) treatment only.
SPACE application is a suspension of fine droplets in the air within an indoor space.
CRACK AND CREVICE is an application directly into narrow openings on the surface of the structure. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings.
PERIMETER application is less than 0.3 m wide along the edges of a room to baseboards, wall-floor and ceiling-wall joints, and around doorways or windows.
SPOT application is localized to a surface area not more than 0.2 m2. Spots are not to be adjoining and the combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room.
FURNITURE treatment: broadcast application covers large areas of the entire surface of items; crack and crevice treatments are applications to junction points on items; spot

application is up to 10% of the surface of the item; and tuft and/or seam treatment (mattresses only) is to the junction of two or more pieces of fabric and any decorative trim (e.g., buttons).

SPACE APPLICATION

To kill stable flies, horse flies, face flies, deer flies, house flies, horn flies, mosquitoes, biting midges, wasps inside animal quarters, milking parlours, milk rooms, milk houses, dairy barns, horse barns, piggeries, livestock shelter sheds, food processing plants, restaurants, hotels, hospitals, and other commercial and industrial buildings.

In hospitals, DO NOT use in nurseries or rooms where infants, ill or aged persons are confined.

Close all windows and doors and shut off all ventilating systems and sources of ignition before treatment. While holding can at arm's length, direct the spray upward in sweeping motion to all parts of the room, especially ceiling, upper corners of the room, windows and other light. Begin application at far side of the room and work backwards toward exit. DO NOT exceed 1.53 g per m^3 (1-2 seconds). Vacate the treated area and keep windows and doors closed for 15 minutes before ventilating. For ventilation and re-entry requirements, see "Use Limitations" (above). After the re-entry interval has passed, clean up dead insects. Spray only when temperature is under 32°C. In shelter shed use, applications may be influenced by openness and air currents.

SURFACE APPLICATION

For indoor surface applications, DO NOT exceed 9.24 g/m^3 (4 – 6 seconds).

To kill cockroaches, spiders, crickets, ants, carpet beetles, centipedes and silverfish, thoroughly treat indoor structural surfaces, including cracks and crevices in walls, floors and ceilings; along and behind baseboards; walls behind and floors beneath appliances (e.g., refrigerators and stoves) and furniture (e.g., cabinets and storage units); around sinks, drains and pipes; localized areas around garbage cans; and other structural elements where listed insects hide.

For ants, also spray trails, nests and points of entry (e.g., around windows and doors).

To kill bed bugs: DO NOT use on items which can be laundered (e.g., pillows, bedding, toys, clothing, etc.). Remove bedding before treating mattress. Spray mattress, particularly around tufts and seams. Take bed apart and spray the bed frame, springs and all joints. Treated mattress must be dry before replacing laundered bedding.

To kill dog and cat fleas, Brown Dog and American Dog ticks, DO NOT apply to furniture (with the exception of pet bedding), mattresses, linens, toys or clothing. Apply to indoor structural surfaces, including cracks and crevices in walls and floors; along and behind baseboards, window and door frames; and localized areas of floors and floor coverings. Pet bedding may be entirely treated with this product or replaced with clean, fresh bedding after other listed areas are treated.

DO NOT SPRAY PETS WITH THIS PRODUCT. Only treat pets with products specifically registered for use on that type of pet. For effective flea and tick control indoors, clean any area used by the pet. Cleaning the areas includes vacuuming floors, carpets, furniture, etc. (discard vacuum bag after use) and washing the pet's bedding, living quarters, and surrounding area.

FOR USE ON BEEF AND DAIRY CATTLE (LACTATING AND NON-LACTATING)
To treat listed livestock against stable flies, horse flies, face flies, deer flies, house flies, horn flies, mosquitoes, biting midges: Apply a light, uniform spray at the rate of 36.7 g (14 – 24 seconds) per animal, taking care to treat back, withers and forelongs. Thoroughly coat the hair of the animal – DO NOT wet the skin. DO NOT apply as a spray to the face of the animal. To treat the face, moisten (not to the point of dripping) a clean, soft cloth with product and thoroughly rub the moistened cloth on the face of the animal, being certain to avoid contact with the eyes/eyelids and mucous membranes. DO NOT apply more than once per day during peak fly season. DO NOT apply more than once a week during non-peak fly season. Treatment must only be repeated if pest problem persists or reoccurs

USE LIMITATIONS
DO NOT exceed 36.7 g (14 – 24 seconds) per animal per treatment.
DO NOT treat eyes/eyelids and mucous membranes (e.g., nose, mouth, genitals).
DO NOT use on sick animals or animals under drug or pesticide treatment. Before use on pregnant animals, consult a veterinarian.
Discontinue use if animal develops irritation after treatment with this product.
Treat dairy cattle at least 20 minutes before milking. DO NOT spray directly on udders. Wash udders before milking.
DO NOT contact treated animals until sprays have dried.

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during application, clean-up and repair. Do not contaminate feed, food or water troughs. Avoid inhalation of spray. Avoid contact with skin and eyes. Wash after using. CONTENTS UNDER PRESSURE. Do not place in hot water or near radiators, stove or other sources of heat. Do not puncture or incinerate can or store at temperatures over 50°C. Do not spray into or near any open flame, spark, or while smoking.

FIRST AID:
If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor.
Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:
Skin exposure may cause transient sensations (tingling, burning, itching, numbness). Other symptoms of exposure could include respiratory effects (such as cough, respiratory irritation, or shortness of breath), nausea, headache or dizziness. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS
For resistance management, Doktor Doom Extra Strength Farm & Livestock Insect Eliminator contains a Group 3 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to Doktor Doom Extra Strength Farm & Livestock Insect Eliminator and other Group 3 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides is used repeatedly in the same locations. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed. To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of Doktor Doom Extra Strength Farm & Livestock Insect Eliminator or other Group 3 insecticides with different groups that control the same pests in the location to be treated.
- Insecticide use should be based on an IPM program that includes scouting and record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.

For further information or to report suspected resistance contact 753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries.

STORAGE
Store this product away from food or feed.

DISPOSAL:
When container is empty, press valve to release all remaining pressure. Dispose of empty container in accordance with provincial requirements. DO NOT puncture or incinerate. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for information on the clean-up of spills.

NOTICE TO USER:
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

2023-1690
2024-01-25

L’étiquette préalablement approuvée est valide jusqu’au 03-02-2025, conformément à la période d’abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant les pyréthrines RVD2023-06 et le butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Il est possible d’obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d’homologation du produit dont vous demandez l’étiquette.

Doktor Doom concentration extra forte destructeur d'insectes à la ferme et sur le bétail

Pulvérisation d'ambiance sous pression

COMMERCIAL

Pour usage sur les bovins de boucherie et las vaches laitières (en lactation and pas en lactation) et pour usage intérieur dans les salles de traite, laiteries, étables laitières, locaux de collecte de lait, locaux d'hébergements pour animaux d'élevages, écuries, porcheries, abris pour animaux d'élevages, usines de transformation alimentaires, restaurants, hôtels, hôpitaux et autres bâtiments commerciaux ou industriels.

Tue et repousse les mouches piquantes des étables, taons à cheval, mouches faciales, mouches à chevreuil, mouches domestiques, mouches des cornes, moustiques, brûlots, guêpes et insectes rampants tels que blattes, araignées, grillons, fourmis, anthrènes des tapis, centipèdes, lépismes argentés, puces du chien et du chat, tiques sanguines et tiques américaines du chien et punaises des lits.

PRINCIPES ACTIFS :
Pyréthrine … 0,60 %
Butoxyde de pipéronyle … 4,0 %

N° D'HOMOLOGATION 29044 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

DANGER

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries *
10755-69, Avenue
Edmonton, Alberta, Canada
T6H 2C9
780-432-6535

*Société appartenant entièrement à des intérêts canadiens et exploitée par des Canadiens

MODE D'EMPLOI
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Cette bonbonne est munie d'une valve spéciale qui permet de pulvériser le produit dans toutes les directions, même à l'envers, pour toucher les zones difficiles à atteindre Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la ré-infestation.

LIMITATIONS D'UTILISATION
NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
NE PAS appliquer ce produit si des animaux d'élevage sont présents.
NE PAS appliquer dans une usine de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale lorsque des activités de transformation sont en cours.
NE PAS appliquer dans une salle de traite, un local de collecte de lait ou une laiterie lorsque des activités sont en cours.
NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux (y compris les réservoirs en vrac qui contiennent du lait) ou les sortir du site à traiter. Retirer ou recouvrir l'équipement de traite et le laver à fond avant l'emploi. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter aliment destiné à la consommation humaine ou animale (y compris le lait) ayant été contaminé par la solution pulvérisée.
NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés sans porter un respirateur approprié et des lunettes protectrices.
Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de renouvellement de l'air ou de ventilation dont le bon fonctionnement a été confirmé peuvent aussi être utilisés.
Utilisation comme traitement de l'air ambiant : NE PAS rester dans les sites fraîchement traités. NE PAS laisser entrer des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage dans les sites traités avant deux heures après l'application. Le spécialiste de la lutte antiparasitaire doit aviser les travailleurs et les autres personnes de cette exigence.
Utilisation comme traitement de surface : NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

COMMENT APPLIQUER
NE PAS APPLIQUER COMME TRAITMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement de l'air ambiant, des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé ou de mobilier (literie d'animaux de compagnie, matelas, sommiers et cadres de lit seulement).
Un traitement de L'AIR AMBIANT consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur.
Un traitement DES FISSURES ET DES CREVASSES consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le

traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.
Un traitement de PÉRIMÈTRE consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres.
Un traitement LOCALISÉ s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.
Traitement de MOBILIER : l'application généralisée est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; les traitements des fissures et des crevasses sont des applications aux points de jonctions sur l'article; le traitement localisé s'agit de l'application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article; et le traitement du capitonnage et des coutures (matelas seulement) s'agit de l'application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensembles ainsi que les noeuds et les boutons décoratifs.

TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT
Pour tuer les mouches piquantes des étables, taons à cheval, mouches faciales, mouches à chevreuil, mouches domestiques, mouches des cornes, moustiques et brûlots à l'intérieur des salles de traite, laiteries, étables laitières, locaux de collecte de lait, locaux d'hébergements pour animaux d'élevages, écuries, porcheries, abris pour animaux d'élevages, usines de transformation alimentaires, restaurants, hôtels, hôpitaux et autres bâtiments commerciaux ou industriels.
Dans les hôpitaux, NE PAS utiliser dans les pouponnières ou dans les chambres d'enfants, de personnes âgées ou malades.
Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant la canette à bout de bras, pulvériser vers le haut en effectuant des mouvements de balayage en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. NE PAS dépasser 1.53 g/m^3 (1-2 secondes). Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes avant d'aérer. Voir « Limitations d'utilisation » (ci-dessus) pour les exigences concernant l'aération et le délai de sécurité. Suite au délai de sécurité, nettoyer les insectes morts. Pulvériser seulement lorsque la température est inférieure à 32°C. Lors de l'utilisation dans les abris d'animaux, les applications peuvent être influencées par l'ouverture et les courants d'air.

TRAITEMENT DE SURFACE
Pour les traitements de surface à l'intérieur, NE PAS dépasser 9.24 g/m^2 (4-6 secondes).
Pour tuer les blattes, araignées, grillons, fourmis, anthrènes des tapis, centipèdes, lépismes argentés, traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments de la structure où les insectes indiqués se cachent.

Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des portes et des fenêtres).
Pour tuer les punaises des lits, NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démonter le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés.
Pour tuer les puces du chien et du chat, tiques sanguines et tiques américaines du chien NE PAS appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie d'animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette.
NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

POUR USAGE SUR LES BOVINS DE BOUCHERIE ET LAS VACHES LAITIÈRES (EN LACTATION AND PAS EN LACTATION
Pour traiter les animaux d'élevage indiqués contre les mouches piquantes des étables, taons à cheval, mouches faciales, mouches à chevreuil, mouches domestiques, mouches des cornes, moustiques, brûlots, pulvériser légèrement et de façon uniforme à raison de 36.7 g par animal (14 -24 secondes) en prenant soin de traiter le dos, le garrot et les pattes avant. Bien enduire le poil de l'animal – NE PAS mouiller la peau. NE PAS appliquer en pulvérisation sur la face de l'animal. Pour traiter la face, mouiller légèrement (mais pas au point que le liquide en suinte) un chiffon propre et doux avec le produit et frotter soigneusement le chiffon ainsi mouillé sur la face de l'animal, en veillant à éviter tout contact avec les yeux/paupières et les muqueuses. NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par jour pendant la haute saison des mouches. NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par semaine en dehors de la haute saison des mooches. Le traitement peut être répété seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

LIMITATIONS D'UTILISATION
NE PAS dépasser 36.7 g (14 – 24 secondes) par animal par traitement.
NE PAS traiter les yeux/paupières, ni les muqueuses (p. ex. museau, gueule, organes génitaux).
NE PAS utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.
Cesser l'utilisation si l'animal développe une irritation après le traitement avec ce produit.
Traiter les vaches laitières au moins 20 minutes avant la traite. NE PAS appliquer directement sur les pis. Laver les pis avant la traite.
• NE PAS entrer en contact avec les animaux traités avant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

MISES EN GARDE
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures durant les activités d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale ni les abreuvoirs. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver après avoir utilisé le produit.
CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas placer dans l'eau chaude ni près d'un radiateur, d'un four ou de toute autre source de chaleur. Ne pas perforer ou incinérer la bonbonne et ne pas entreposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas utiliser le produit en présence d'une flamme nue ou d'une étincelle ni en fumant.

PREMIERS SOINS
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau et les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Traiter selon les symptômes.
Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
L'exposition de la peau peut entraîner des sensations passagères (picotements, sensation de brûlure, démangeaisons, engourdissement). L'exposition pourrait aussi entraîner les symptômes suivants : des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des maux de tête ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE
Aux fins de la gestion de la résistance, Doktor Doom concentration extra forte destructeur d'insectes à la ferme et sur le bétail contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Doktor Doom concentration extra forte destructeur d'insectes à la ferme et sur le bétail et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des

insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Doktor Doom concentration extra forte destructeur d'insectes à la ferme et sur le bétail ou d'autres insecticides du groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans le site à traiter.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec 753146 AB Ltd. o/a Ultrasol Industries.

ENTREPOSAGE

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer toute pression résiduelle. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. NE PAS perforer ou incinérer le contenant. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.